

COLLECTION AUTREMENT MEMES

conçue et dirigée par Roger Little Professeur émérite de Trinity College Dublin, Chevalier dans l'ordre national du mérite, Prix de l'Académie française, Grand Prix de la Francophonie en Irlande etc.

Cette collection présente en réédition des textes introuvables en dehors des bibliothèques spécialisées, tombés dans le domaine public et qui traitent, dans des écrits de tous genres normalement rédigés par un écrivain blanc, des Noirs ou, plus généralement, de l'Autre. Exceptionnellement, avec le gracieux accord des ayants droit, elle accueille des textes protégés par copyright, voire inédits. Des textes étrangers traduits en français ne sont évidemment pas exclus. Il s'agit donc de mettre à la disposition du public un volet plutôt négligé du discours postcolonial (au sens large de ce terme : celui qui recouvre la période depuis l'installation des établissements d'outre-mer). Le choix des textes se fait d'abord selon les qualités intrinsèques et historiques de l'ouvrage, mais tient compte aussi de l'importance à lui accorder dans la perspective contemporaine. Chaque volume est présenté par un spécialiste qui, tout en privilégiant une optique libérale, met en valeur l'intérêt historique, sociologique, psychologique et littéraire du texte.

« Tout se passe dedans, les autres, c'est notre dedans extérieur, les autres, c'est la prolongation de notre intérieur.» Sony Labou Tansi

Titres parus et en préparation : voir en fin de volume

Georges Sylvain

CRIC? CRAC!

FABLES DE LA FONTAINE RACONTÉES PAR UN MONTAGNARD HAÏTIEN et transcrites en vers créoles

accompagnées des Notice, Préface, Avertissement et Notes de la 1^{ère} édition.

Enregistrement de Fables créoles par Mylène Wagram (Compagnie AWA).

Présentation de Kathleen Gyssels avec la collaboration de Roger Little

L'HARMATTAN

En couverture:

Photographie de Georges Sylvain extraite de l'ouvrage *Figures Contemporaines* réalisé par Angelo Mariani chez Henri Floury éditeur, 1913.

Mariani développa en 1863 une boisson tonique, réalisée à partir de vin de Bordeaux et d'extraits de feuilles de coca, commercialisée à l'époque sous le nom de vin Mariani. Ce fut un succès énorme qui lui valut la célébrité dans toute l'Europe. Il sut confier la publicité de son vin aux plus grandes célébrités, notamment littéraires : « J'ai à vous adresser mille remerciements, cher Monsieur Mariani, pour ce vin de jeunesse qui fait de la vie, conserve la force à ceux qui la dépensent et la rend à ceux qui ne l'ont plus » (Émile Zola, 1895). Sous cette photo, Georges Sylvain inscrit les vers suivants :

S'il n'est bon rien de dure; C'est une loi de la nature. Comme Noë, comme Noël, Mariani est immortel.

© L'Harmattan, 2011 5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

> http://www.librairieharmattan.com diffusion.harmattan@wanadoo.fr harmattan1@wanadoo.fr

> > ISBN: 978-2-296-54485-7 EAN: 9782296544857

INTRODUCTION

par Kathleen Gyssels

Du même auteur

- Passes et impasses dans le comparatisme postcolonial caribéen : cinq traverses, Paris : Champion, 2010
- éd. avec Bénédicte Ledent, *Présence africaine en Europe et au- delà / African Presence in Europe and Beyond*, coll. Études africaines, Paris : Harmattan, 2010
- éd. avec Bénédicte Ledent, *The Caribbean Writer as Warrior of the Imaginary | L'Écrivain caribéen, guerrier de l'imaginaire*, Amsterdam: Rodopi, 2008
- « Créoles » in *Imagology : the Cultural Construction and Literary Representation of National Characters*, éd. J. T. Leerssen, Amsterdam : Rodopi, 2007, p. 131-135
- « Simplement voir les choses : la francophilie dérivée dans l'écriture d'Edwidge Danticat », *Tanbou* (2005), http://www.tanbou.com/2005/index.htm, 23 p.
- « Trésors de veillées : les contes haïtiens recueillis par Suzanne Comhaire-Sylvain », *Gradhiva* [Musée de l'homme. Département d'archives de l'ethnologie, Paris] 1 (2005), p. 243-248
- « Creole, creolity, creolization », in *Encyclopedia of the African Diaspora*, éd. Carole Boyce Davies, Santa Barbara, Calif.: ABC-CLIO, 2008, p. 332-334

INTRODUCTION: LA FONTAINE, RELU PAR GEORGES SYLVAIN

Il y avait les échos nostalgiques que je percevais dans les cris des bandes d'oies sauvages volant vers le sud à travers l'âpre ciel d'automne.

[...]

Il y avait le désir lancinant et irréalisable d'imiter l'orgueil puéril des moineaux qui se pavanaient et se trémoussaient dans la poussière rouge des routes campagnardes.

Il y avait la soif d'identification que dégageait en moi la vue d'une fourmi solitaire se hâtant avec son fardeau vers un but mystérieux.

Il y avait le dédain qui m'envahissait lorsque, torturant une délicate écrevisse d'un rose bleuâtre, je la voyais se pelotonner dans la vase sous une boîte de conserve rouillée¹.

L'enfant qui vient d'être fouetté et battu jusqu'à perdre conscience conçoit le désir de disparaître : « J'aurais voulu devenir invisible, cesser de vivre » (p. 19), confesse le narrateur de l'autobiographie romancée de l'Africain Américain Richard Wright. Dans l'extrait que nous mettons en exergue, les animaux qu'il perçoit et auxquels il s'identifie subliment son mal-être ; l'animal lui sert d'écran à ses propres tourments et à ses tortures traumatisantes. Il y énumère d'abord les oiseaux (l'oie sauvage, les moineaux), ensuite la fourmi et le « crabe touloulou », tous présents dans *Les Fables* de Jean de La Fontaine.

Lorsqu'on entend la formule « Cric ? Crac! », on pense à Merle Hodge et à son roman *Cric Crac Monkey* (1970) ou à la formule lancée par le vieux « nègre » conteur dans *La Rue Cases-Nègres* (1974) de Joseph Zobel. Tout un qui s'intéresse aux littératures antillaises l'associera à la tradition orale, fondement de toute écriture (francophone ou non)

¹ Richard Wright, *Black Boy*, 1947; *Jeunesse noire*, traduction française, Gallimard, 1947, p. 23.

caribéenne. Avec Edwidge Danticat, dont le recueil de nouvelles parut tant en anglais qu'en français sous le titre de Krik? Krak! (1995), avec Maryse Condé aussi, qui intitule son anthologie des Antilles françaises avec une devinette, Tim Tim? Bois sec (1977)¹, la formule «Cric? Crac!» rend honneur aux conteurs créoles de tout temps. Bien avant ces auteurs modernes, l'Haïtien Georges Sylvain choisit en 1901 de mettre en valeur cette apostrophe créole, placée devant « Fables de La Fontaine ». Comme tout Haïtien, Sylvain parle créole et comme membre de l'élite, maîtrise parfaitement le français. Dans ce travail remarquable, il veille à signaler dès le départ le travail d'adaptation de l'original. Parfaitement bilingue, il traduit le français de La Fontaine en créole haïtien, puis retraduit le tout dans une langue qui est l'apanage de l'audience ciblée, majoritairement rurale. Conscient de l'importance de la langue du peuple, il juxtapose deux versions des fables de La Fontaine : en haut de la page, une version créole, en bas de la page, la même séquence dans sa traduction². Chaque fable est de surcroît illustrée par une gravure dont nous ignorons malheureusement l'identité du dessinateur. Non seulement Sylvain a sensiblement modifié la fable dont il ne maintient que l'intrigue et les personnages, mais il prend la liberté de la rendre haïtienne, et multiplie les référents à un contexte haïtien. En même temps, sont sélectionnées ces fables qui ont des animaux pour protagonistes, les remplaçant ici et là par des espèces ou une taxonomie indigènes (« cabri » pour chèvre, « bouqui » pour l'hyène). Toutefois, dans le recueil bilingue, quatre fables ont des humains pour héros : « Le berger et la mer », « Le laboureur et ses enfants », « La laitière et le pot au lait », et « Les femmes et le secret ». Reste une fable à part, « Le pot de terre et le pot de fer ».

¹ Maryse Condé, *Tim, Tim ? Bois sec !*, 1978, 1980. Traduit en néerlandais sous le titre *De Open plek* (Haarlem, In de Knipscheer). Réédité et actualisé avec une postface de notre main (« Globe Pockets », 1996).

² Dans la présente réédition, les versions sont mises en regard.

Cric? Crac!

L'édition originale de 1901 fournit une impressionnante batterie d'éléments paratextuels. À ce premier titre, « Cric ? Crac! », l'auteur, de concert avec son éditeur appose plusieurs éléments qui méritent notre attention :

FABLES DE LA FONTAINE RACONTÉES PAR UN MONTAGNARD HAITIEN

et transcrites en vers créoles

par Georges Sylvain

Avec une Préface de M. Louis Borno, une Notice sur le créole et des Notes étymologiques de l'Auteur

L'on peut manifestement parler d'une page de titre imposante, et dans les éditions suivantes, par exemple, celle de Kraus Reprint de 1971, seul le titre principal, soit *Cric? Crac!* a été maintenu. Par contre, cette réédition comprend deux autres nouveaux textes venus élargir ce premier travail de Sylvain¹. L'édition originale fournit maint renseignement par les titre et sous-titre, affirmant sans ambages l'ambition de l'ouvrage. Pour rajouter encore au prestige de l'exercice de traduction, l'auteur a pu compter sur la bienveillance d'un illustre préfacier, grand intellectuel de sa génération, Louis Borno, futur président de la République d'Haïti.

Véritable affiche publicitaire, cette page liminaire juxtapose ainsi les noms de Sylvain, de La Fontaine et de Louis Borno (1845-1942). Juriste et poète², président de 1922 à 1930, l'ami

-

¹ Il s'agit de sept poèmes créoles par Charles Fernand Pressoir et des *Fab'compè zicaque* de Gilbert Gratiant. Cette édition élargie présente toutefois, une fois cette page tournée, la page de garde avec les mêmes précisions. L'édition de 1971 ampute la postface de Georges Sylvain (le glossaire), ainsi que l'introduction de Borno.

² Confidences et mélancolies reste son unique recueil, édité en 1901 et réédité en 1979 par Henri Deschamps. Un poème « Frères d'Afrique », dédié à son père, atteste de la veine mélancolique et de la proximité avec Nicolas Guillén (Motivos de son, 1930) et Jacques Roumain (Bois-d'Ébène, 1938). Voir http://fr.wikisource.org/wiki/Fr%C3%A8 res_d%E2%80%99Afrique.

de Sylvain accréditera évidemment l'exploit linguistique qu'il perçoit comme un grand service patriotique.

Dernier élément qui figure sur la page de titre, l'ouvrage sort des « Ateliers haïtiens, 25, rue de l'Armorique », dans la collection « Bibliothèque haïtienne ». Inutile de dire que cette maison d'édition n'existe plus et que ces beaux temps d'un système littéraire totalement autonome sont révolus. Dès la deuxième édition de 1929, un point de vente est indiqué : « chez madame Georges Sylvain, Port-au-Prince ».

Qui fut Georges Sylvain?

Diplomate, juriste, professeur, ministre plénipotentiaire, membre de La Ronde¹, Georges Sylvain est né à Puerto-Plata (aujourd'hui République dominicaine) en 1866 et meurt en 1925 après une ardente lutte dans l'Union patriotique. L'anti-américanisme lui fit encore déclamer un an avant sa mort l'hymne national créole « Drapeau-nou », réclamant des élections législatives afin de destituer celui même qui préfaça ses fables créoles! Contre l'illégalité du gouvernement de Borno, ses faveurs à l'élite sociale et sa pratique de détention préventive, contre l'inapplication de la Constitution de Franklin Delano Roosevelt qui prévoyait des élections législatives le 10 janvier 1924, Sylvain harangua la foule en proclamant: « La désoccupation militaire et civile doit se faire sans délai », ce qu'il ne lui était pas donné de vivre puisque l'occupation américaine ne prit fin qu'en 1934².

1

Mouvement fondé par Dantès Bellegarde et Pétion Gérôme, qui compta une soixantaine de littéraires, des romanciers (Justin Llérisson, Oswald Durand, Frédéric Marcellin), des anthropologues (Anténor Firmin...) et des poètes (Hannibal Price, Edmond Laforest et Damoclès Vieux). Ce mouvement de la « modernité », sous influence du Parnasse et du symbolisme, fonda sa propre revue, du même nom. *La Ronde* se démarqua des écoles patriotiques, ses membres défendant un certain universalisme. Elle connut toutefois une brève existence (1892-1902).

² Marie-Thérèse Méhû-François, Des rimes à la résistance : l'apostolat de Georges Sylvain, Coconut Creek (Floride), Educa Vision, 2008, p. 131-132.

Officier de l'instruction publique, Georges Sylvain eut une formation franco-africaine et lutta pour l'expansion de la civilisation française dans cette région du monde sous forte influence américaine. Léon-François Hoffmann cite à propos ses paroles prévenantes adressées à ses compatriotes en 1908, soit avant que les Marines américains n'assiègent le pays :

Si nous abandonnions l'éducation française, que deviendrionsnous, perdus dans la masse des Noirs asservis d'Amérique ? Un peu de poussière anglo-saxonne. [...]. Plus nous saurons préserver notre culture française, plus nous aurons de chance de garder notre physionomie d'Haïtiens¹.

Conscient des menaces d'américanisation, Sylvain s'engage à défendre la francophonie de son pays tout en prouvant la parfaite aptitude du créole à devenir une langue littéraire. En d'autres mots, quatre-vingts ans avant le fameux Éloge de la créolité des Martiniquais, salué comme la revendication littéraire et linguistique « révolutionnaire » de Bernabé, Confiant et de Chamoiseau en même temps que manifeste identitaire rompant avec la négritude césairienne et portant à une autre échelle l'antillanité glissantienne, Sylvain avait livré une « Défense et illustration » du créole haïtien en guise de plaidover contre l'hégémonie culturelle française et l'impérialisme yankee. En même temps, cet architecte d'un pays petit mais combien fier de ses origines héroïques (la révolution haïtienne et Toussaint Louverture) et de ses attaches à la France, luttera toute sa vie pour la régénération économique, politique et culturelle de la jeune nation. Ainsi, pour fêter le premier centenaire de la Révolution haïtienne, il publia en 1904 avec Dantès Bellegarde et Solon Ménos une anthologie en deux tomes de poètes haïtiens et fonda en 1905 l'Alliance française d'Haïti. Compensant un physique assez ingrat (aux

Georges Sylvain, cité par Auguste Magloire, Étude sur le tempérament haïtien, Port-au-Prince, Imprimerie Librairie du Matin, 1908, p. 187, et par L.-Fr. Hoffmann, Haïti: regards, Autrement Mêmes 62, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 141.

dires de son tailleur¹), Sylvain cultiva une parole élégante, une rhétorique incandescente. La photo de couverture, reproduite dans un almanach de vins *Mariani*, est accompagnée d'une strophe de sa main qui caractérise assez bien l'homme². À tous égards un homme exceptionnel, père de sept enfants promis à de brillantes carrières³, Sylvain était le produit de son époque : francophile, patriote d'un pays qui, ex-colonie de la France⁴, se devait d'homologuer sa langue, le créole haïtien.

Dans la Notice qui accompagnait l'édition originale du recueil, Sylvain pose d'emblée la question capitale : « Le *créole* est-il une langue ? » Il reconnaît que, faute de codification de la langue créole, des règles du langage, les ouvrages en créole n'abondent pas en Haïti, et cela contrairement à la

_

² « S'il n'est bon rien ne dure : / C'est une loi de la nature. / Comme Noé, comme Noël, / Mariani est immortel. »

¹ Marie-Thérèse Méhû-François, Des rimes à la résistance : l'apostolat de Georges Sylvain, op.cit., p. 23.

Sa fille aînée, par exemple, Suzanne Sylvain (1898-1975), était la première anthropologue noire du pays. Élève de Malinowski, elle travailla avec Métraux et connut Courlander, Sainville, Price-Mars, et beaucoup d'autres grands pionniers ethnologiques du monde noir aux Amériques. Elle compila des fables, dites « fab' », créoles, et retraça les origines du créole haïtien et des proverbes, devinettes et contes, bref, de ce qu'on appelle l'« oraliture ». Ses nombreux recueils de contes, souvent bilingues, son Roman de Bouqui (1940, 1973), ses articles dont certains co-rédigés avec son époux, le Belge Jean Comhaire (« Loisirs et divertissements dans la région de Kenscoff » (1938) et « À propos du vocabulaire des croyances paysannes » (1939)) prouvent l'infatigable passion d'une femme de lettres qui sacrifia tout son temps à la promotion de l'oralité haïtienne. Son œuvre se situe à cheval sur plusieurs disciplines : études de folklore (Folklore of the Antilles, publié par the American Folklore Society, 1936, porte ainsi la dédicace d'Elsie Clews Parsons), littérature orale, linguistique des Créoles du bassin caribéen et rémanences africaines.

⁴ Voir à ce propos les travaux de Léon-François Hoffmann, « Francophilie et nationalisme culturel », in *Haïti : lettres et l'être*, Toronto, Ed. du Gref, juin 1992 ; « La Fontaine en créole(s) : problèmes d'idéologie », *Études créoles*, 24.2 (2001), 57-69, repr. in *Haïti : regards*, p. 133-143.

Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et même l'île Maurice (p. 7). Son désir est que non seulement les lettres haïtiennes fleurissent, mais qu'on écrive davantage dans l'idiome maternel. Créoliste avant la lettre, Sylvain recommande notamment aux jeunes littérateurs de s'en inspirer davantage :

Il est remarquable que nos auteurs les plus fades deviennent sans effort intéressants, agréables, spirituels, sitôt que, abandonnant la défroque classique, romantique, parnassienne ou décadente dont ils s'étaient prudemment affublés, ils consentent à être eux-mêmes et à se mettre au service de leurs facultés d'observation les ressources de l'idiome maternel. (p. 8)

Tout en amusant les plus petits comme les plus grands, les plus lettrés comme les moins instruits, l'auteur reconnaît donc que pour « élever le peuple à la conception de l'idéal artistique, affiner son esprit, le moraliser en l'éveillant au sentiment du beau, il faut commencer par lui parler sa langue » (p. 7). Soucieux d'élever les « bonnes gens de son voisinage », le ministre de la Culture y arrive par des types populaires, le campagnard haïtien qui mêle les prouesses des « bêtes de France » à la geste de Bouqui¹ et Ti-Malice, les deux héros des contes créoles haïtiens. Le politicien et le poète sont un, tâchant d'œuvrer pour le rayonnement de son peuple et partant du pays. Ayant résidé des années de sa scolarité dans la capitale française, diplomate et ministre plénipotentiaire jusqu'en 1911 à Paris, Sylvain apprécie à sa juste valeur un grand classique français, au point de l'adapter et de le transformer dans la langue de son pays natal.

¹ Bouki l'hyène est le héros de mainte fable ouest-africaine. L'on pense au chef-d'œuvre du cinéaste Djibril Diop Mambety: *Touki Bouki* (1973). Dans son ouvrage *Monsters, Tricksters and Sacred Cows*, James A. Arnold souligne le caractère hybride de Bouqui, moitié hyène, moitié bouc (d'où «bouqui »). Voir James A. Arnold, éd., Charlottesville: UP Virginia, 1996, p. 245-246.

La préface de Borno

Que nous apporte la courte préface de Borno ? Elle prétend que la première édition bilingue surpasse les exercices antérieurs :

Il y a une cinquantaine d'années, parut en France, sous la signature de Marbot, un petit volume de fables de Lafontaine [sic], en créole martiniquais. L'ouvrage est rarissime; si vous avez la chance de le trouver, il vous sera facile de constater que le principal mérite de Marbot, ce qui lui vaut notre reconnaissance, c'est d'avoir inspiré à Georges Sylvain l'idée d'écrire des fables plus jolies, mieux combinées, plus vivantes [...].

Controversé comme politicien, voire traître des patriotes, selon Michel Acacia¹, Borno aurait fait intercepter la correspondance des patriotes qui résistèrent à l'occupation américaine, mais en 1901, Borno et Sylvain semblent encore en bons termes : l'amputation de cette préface dans les différentes rééditions prouve bien le changement définitif dans le rapport entre les deux hommes. Aussi Borno vante-t-il l'auteur de cet ouvrage : « nèg-mone » qui, dit-il, a suffisamment « suivi la politique » du pays pour tirer des contes nourris de ce qu'il a vu et entendu. Sylvain devient le fabuliste créole qui travestit merveilleusement les tiraillements et les tractations entre les fractions de la population, entre les riches et les pauvres, les puissants et les impuissants. Sous la plume de Sylvain, c'est le « génie propre du créole » qui ressort :

-

Ce chef d'État haïtien pratiqua l'arrestation sans procès d'adversaires politiques, alourdit les sanctions des journalistes et des patriotes qui s'opposent à l'occupant. Voir Michel Acacia, « Louis Borno et les nationalistes », extrait d'Autour de Jacques Roumain. Voir le site « Haïtiennement vôtre », posté le 31 octobre 2007, consulté le 2 septembre 2009.

Notre créole national méritait une place dans l'Art, dans l'universelle République des Lettres. Oswald l'y avait conduit, Sylvain lui délivre ses lettres de grande naturalisation¹.

La traduction des Fables

L'ambition de Sylvain outrepasse la simple traduction du texte français. Il s'agit en quelque sorte d'« haïtianiser » le recueil et de livrer d'abord sa version des fables de La Fontaine, puis de retraduire celle-ci en français, ce qui résulte en une succession de fables parsemée de proverbes haïtiens, d'images clairement reconnaissables par l'auditeur et/ou le lecteur haïtien ou plus généralement créolophone. Insistons sur cet aspect de *créolisation*, obtenu par plusieurs procédés. Comme le note Rodney Saint-Éloi : « loin d'être traduites [elles] sont plutôt adaptées en haïtien. Car elles sont insérées – par l'entremise d'un certain nombre de types, de paysages, de faits et d'ambiances dans le vécu rural haïtien. D'autres écrivains haïtiens (Alcibiade Pommayrac, F. Duplessis, F. Doret) ont suivi l'exemple de Sylvain². »

L'ardeur et la passion qu'y met Sylvain, à l'instar d'intellectuels antillais et haïtiens de sa génération, sont remarquables. Sylvain fait mieux que François Marbot dans l'île voisine de la Martinique. Ce Béké transposa à l'univers de la Plantation les œuvres du fabuliste moralisateur avec une leçon clairement adressée aux esclaves et leurs complices insurgés : « yeux blancs brûlé yeux nègres », soit : restez à votre place (ou encore : « le nègre reste sur le seuil des Blancs ». Les Bambous, sous-titré : Fables de la Fontaine, travesties en patois créole par un vieux commandeur (1846) sort notam-

-

¹ Borno, in fine, p. 13 ci-dessous.

² Rodney Saint-Éloi, Émergence d'une poétique créole en Haïti, 1999, p.72, mémoire en ligne, consulté le 3 septembre 2009. http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape9/PQDD_0009/MQ42008.p df>

ment deux ans avant l'abolition définitive de l'esclavage aux Antilles françaises. Clairement antiabolitionniste, Marbot leur infusa la soumission plutôt que la rébellion et le marronnage. Ainsi y lit-on : « Servir le Béké vaut mieux que de marronner » ; et encore :

Vous, les Esclaves qui êtes la main et le pied N'oubliez jamais votre devoir envers le ventre qui n'est autre que le Béké. (p. 290)

Dans son doux parler martiniquais, Marbot proclama pas moins fermement que les Iles devaient rester non seulement françaises, mais ses populations noires et métisses subordonnées aux Français de France et aux Békés. En particulier le Singe et le Léopard ont été modifiés et Marbot oppose Tigre à Macaque, le premier lacérant le derrière du second. Proesclavagiste, Marbot se servait des *Fables* de La Fontaine pour déprécier les Noirs et les sang-mêlé, bien qu'il valorise le patrimoine créole, constate aussi Corinus².

Jugeant le recueil « charmant » (« Préface »), Sylvain se promet à faire une adaptation plus audacieuse. Laissant poindre la critique d'une société injuste où le pouvoir est mal partagé, Sylvain n'en reste pas moins encore trop imitateur selon certains. Sur un site web, un lecteur anonyme juge par exemple que Georges Sylvain reste trop dans le sillage de Marbot :

Georges Sylvain prêche la résignation, c'est ce qui ressort de son apologue. La misère est partout, dit-il, en Guinée et au pays des Blancs, partout c'est la souffrance. Il faut baisser la tête à la volonté de Dieu. Il conseille donc une certaine pleutrerie que d'autres prendront pour la sagesse, mais qui n'est autre que la lâcheté. Il recommande le travail, l'effort, la prudence, le sens de

¹ François Marbot, *Les Bambous* [1846], réédité par Ibis Rouge en 2002.

² Véronique Corinus, « Fables colonisantes et fables colonisées : la fortune de La Fontaine en Afrique et aux Antilles », dans *Indispensables animaux*, *Notre Librairie*, 163 (2006), p. 27-33.

l'économie. Sylvain avoue très humblement qu'il traduit La Fontaine. Et les critiques sans aller voir, ont répété après lui. La traduction française qui accompagne chaque fable est là pour prouver l'originalité du fabuliste haïtien et son bilinguisme irréprochable. Un livre écrit en créole avec traduction française : c'est la première tentative de ce genre que nous sachions et qui ne fait que mettre davantage en valeur les possibilités de la langue créole¹.

Ce jugement somme toute sévère se limite à une lecture au premier degré, faisant fi des travestissements et des transformations subtiles, par exemple dans « Travail tè » où le labeur agricole n'est nullement « dérespecté ». Tout au contraire, l'on y recommande l'agriculture comme moyen d'élévation et d'ascension socio-raciale². « Les Laboureuses de la terre » valorise ainsi un secteur-clé dans l'économie, un secteur porteur du pays : là où l'original tient dans une seule page, énumérant la pêche et les cultures terriennes, la variante de Sylvain suggère sur plusieurs pages la fortune qui peut en résulter. Dans des termes simples, il évoque que la surproduction puisse être écoulée dans les pays frontaliers, soit qu'Haïti approvisionnerait la République dominicaine dans des jours à jamais révolus :

Aussitôt, ils se mirent à planter À planter toutes sortes d'aliments : Bananes, malanga, ignames couche-couche, Riz, manioc, pois rouges, pois souche, Pois d'Angole...

[...]

[Ils] allèrent vendre sur des barges, sur des goélettes,

¹ Consulté en ligne sur http://www.ikaly.com/ht/profil/affichage.php?Id = 16>

² George Lang n'a pas tort de parler de « travestissement » et de « transmutation » dans « La Fontaine transmogrified : Creole Proverbs and *Cric? Crac!* of Georges Sylvain », *French Review*, 63.4 (March 1990), 679-693. Cet article a été repris dans son essai *Entwisted Tongues* (2000).

Dans le Sud, dans le Nord ; et un beau jour, Apportèrent des provisions aux pays espagnols...

(p. 201-202)

Le fabuliste-conteur élève le travail rural, comme le feront les indigénistes après lui. Il incite aussi au « coumbite » et au partage égal des récoltes. Certes, il surprend que peu de fables renvoient au lourd passé esclavagiste. Si le contexte esclavagiste fait défaut, c'est parce que cela semble loin derrière lui. Affranchis depuis 1804, les Haïtiens n'ont pas ce complexe taraudant, ce traumatisme lancinant qui imprègne maint conte créole ou fable de Gratiant dans les petites îles, la Guadeloupe et la Martinique. Ce n'est donc qu'exceptionnellement qu'interviennent des syntagmes comme « depuis le temps des blancs » (« Travail tè »).

Répliquant à Marbot, éduquant la masse haïtienne, prouvant l'aptitude du créole haïtien à traduire le francofrançais, Sylvain transpose l'universelle moralité qui régit la société haïtienne comme la société française. Les luttes impitoyables entre faibles et forts, méchants et bons, etc., ne sont pas typiques de la société française sous l'Ancien Régime : les mêmes injustices se reproduisent sous d'autres cieux et la sagesse des fables est universellement reconnaissable, sans être, tel est le drame, pour cela reconnue. L'ethnologue en lui pressent à quel point la riche tradition orale rejoint l'érudition du moraliste parisien du XVII^e siècle : aucune rupture en effet entre les envolées du conteur, le surnaturel ou l'extravagance intentionnelle, et les sages déclarations du moraliste. Ce folklore, comme le fait remarquer Colette Maximin, recèle une valeur anthropologique pour tous ceux qui s'intéressent à la diaspora africaine transplantée dans la Caraïbe :

La Caraïbe, dans son ensemble, témoigne en profondeur du statut anthropologique de la littérature. [...] L'enracinement est

tel dans la culture de plantation que la facture des œuvres s'en trouve affectée¹.

C'est ce qu'avait compris aussi Gilbert Gratiant (1895-1985) à la Guadeloupe, publiant *Fab' Compè Zicaque* (1950, repris et incorporée donc à la réédition de 1971, avant de connaître une deuxième édition en 1976). Exactement comme le feraient Gilbert Gratiant² pour la Guadeloupe avec *Fab' Compè Zicaque*, un autre raconteur infatigable le fera pour la Martinique : Lafcadio Hearn (1850-1904)³.

La popularité de l'initiative de Sylvain se mesure aux nombreuses rééditions, chaque fois avec des modifications, soit sous forme de suppression ou au contraire d'intégration

¹ Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Paris, Karthala, 1996, p. 403.

² Né à Saint-Pierre, Gilbert Gratiant est issu de « la vieille bourgeoisie de couleur, gardienne d'une certaine manière créole de vivre et de penser ». Après des études de khâgne au Lycée Henri IV à Paris, il est envoyé au front en 1914. Invalide de guerre à 75 %, il passe l'agrégation d'anglais en 1923 et regagne la Martinique où il enseigne au Lycée Schœlcher. Fondateur de la revue Lucioles, il écrit des textes de critique littéraire et de circonstance, et lorsqu'il est installé à Montpellier où il enseigne, il publie ses premiers poèmes (en français); après son installation à Paris en 1933, il continue à écrire des poèmes. Le premier poème en créole date, semble-t-il, de 1935 : « Joseph lévé! », poème très militant, qui sera suivi d'autres. Gratiant adhéra au Parti Communiste français. Voir la superbe réédition Gilbert Gratiant, Fables créoles et autres écrits, Préface Aimé Césaire, édition établie avec Isabelle et Renaud Gratiant, Jean-Louis Joubert, Paris, Stock, 1996. Dans son Introduction, J.-L. Joubert souligne qu'il est le légitime fondateur de la créolité linguistique, soit la revendication du créole comme langue littéraire: « En mettant par écrit des chansons, des comptines, des poèmes qu'il a composés dans la langue maternelle antillaise, jusqu'alors considérée, au mieux, comme un plaisant patois, il fait la preuve par l'écriture de la puissance expressive du créole » (p. 17).

³ Voir dans la collection Autrement Mêmes, n° 10, les contes de Lafcadio Hearn, *Esquisses martiniquaises*, présentés par Mary Gallagher, Paris, L'Harmattan, 2003.

de textes, mais restent mal diffusées pourtant. La seconde édition, sortie en pleine occupation américaine (1915-1934), est un tour de force qui résiste à l'impérialisme yankee : ensemble avec Charlemagne Peralte et Benoît Batraville, Georges Sylvain fit face à l'ennemi américain et à l'anglomanie. Lançant des appels à maintenir la francité culturelle, à défendre la vieille souche française de l'aristocratie haïtienne, il se rallia à la NAACP (adressant une lettre à James Weldon Johnson, figure-clé de ce mouvement pour l'avancement des gens de couleur en Amérique).

Cherchant des alliés en France et aux Amériques, la seconde édition symbolisera plus qu'une prouesse littéraire, stylistique et sémantique. C'est ici qu'en Haïtien francophile, Sylvain revendique son alliance avec le pouvoir excolonisateur, pour mieux se démarquer de l'occupant yankee. Ayant le regard tourné vers la France, Sylvain se distingue par le désir de rester dans le giron de l'Europe et de la France. Le lustre et la place canonique qu'occupe La Fontaine sont simplement rappelés dès la première page, soit dès la mise en place du « montagnard ». Dans son « prologue », le narrateur met La Fontaine sur un piédestal :

C'est que celui qui fit cela N'était pas un vulgaire rustaud Ni un gratte-chaudière! Ah! mais non!... Hounh! c'était un homme pour de bon Qu'on appelait La Fontaine.

Ainsi, l'illustre Français qui composa les *Fables* n'est pas, précise-t-il dans le prologue à ses auditeurs haïtiens, un « gratte-chaudière », métier très répandu dans les zones rurales et parmi la couche populaire d'Haïti. Amplifiant un certain nombre de fables de sorte que l'original est très souvent moins long que la traduction créole, insérant maints nouveaux éléments, Sylvain rend les comparaisons particulièrement réussies. Aussi, au lieu de dire que cet homme s'appelait La Fontaine, le conteur accentue de surcroît le côté

performatif: « C'était un homme pour de bon / Qu'on appelait La Fontaine ». Jean de La Fontaine se voit donc « nommé » par l'audience (« on ») et la valeur superlative de l'expression « pour de bon » (« un vrai et grand homme ») est sans doute à deviner, introduite pour des raisons de rime avec l'exclamation « mais non! ». Ce qui compte, c'est que le conteur-interprète introduit la célébrité française auprès de ses montagnards créolophones à qui La Fontaine s'adresserait au cercle par le biais de sa voix d'interprète. À son tour, Sylvain se dédit du génie de son narrateur créole ou de tout lecteur qui se délectera à voix haute de ses légendaires litiges et confrontations entre animaux dans une hiérarchie singeant l'Ancien Régime ou toute société à classes sociales étanches. Raconter devant l'assistance ce que lui lègue l'honorable moraliste de France... voilà l'essentiel de sa tâche.

Après la première fable, « La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf », « Le Loup et l'Agneau » donne tout de suite le ton à une catégorie importante : la lutte du faible contre le fort, et la transgression impunie de l'injuste qui se plaît à détruire le juste. L'avocat plaidant au barreau a une prédilection pour les fables qui traitent de procès nuls et non avenus, de disputes et de discussions entre animaux... souvent remplacés par des comparants haïtiens.

Ainsi, « Le Loup, la Chèvre et le Chevreau » deviennent « Loup, ti Cabritt et Manman Cabritt ». Par l'insertion de *cabritt*, au lieu de chèvre, de *bourriq* (au lieu de l'âne, bien que *bourrique* ne soit pas inconnu en France), le tableau est indéniablement situé aux Antilles, et plus précisément en Haïti. « L'Aigle, la chatte et la laie » donne *Chatt, cochon ac malfini* : le rapace a été remplacée par le « malfini », planeur carnassier de climats nordiques.

Mais il y a là une leçon morale à portée universelle. Le lecteur de tous les temps et de tous les lieux dépasse ce contexte historique, transpose ce récit dans le monde contemporain : il reconnaît derrière le Loup et l'Agneau des individus qu'il côtoie, élargit la fable à des situations qui

dépassent les simples rapports entre homme et femme¹, entre individus tout court, ou même entre pays frontaliers qui se font la guerre (la « dominicanie » étant la haine séculaire vouée par les Haïtiens à leurs voisins dominicains). L'on retrouve donc sous ces récits le reflet des relations (inter) nationales, lorsque des superpuissances agressent de petits États dont les richesses naturelles les rendent aussi appétissant qu'un agneau dodu...

Là où La Fontaine écrit:

La raison du plus fort est toujours la meilleure : Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Sylvain choisit pour *captatio benevolentiæ* dans « Le Loup et l'Agneau » un autre proverbe :

« Devant une poule, ravet jamais N'eut raison. » Ma grand-mère avait coutume De dire souvent cela : eh! bien, voyez Si les propos d'autrefois ne sont pas vérité!

Pour La Fontaine:

Un Agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure. Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure.

Le verbe « se désaltérer », plus littéraire, donne à présent « boire » et l'agneau devient « un tout petit mouton » :

Un tout petit mouton, un jour, Buvait de l'eau dans la rivière. Au même moment, un énorme loup Sortit du bois, pour boire aussi.

De nombreuses retouches légères changent ainsi sensiblement l'original, tant dans la version créole que française :

¹ Dans « Les femmes et le secret », la fable débute pareillement par un proverbe: *parol caché nan bouch' fanm*, c'est-à-dire la parole dans la bouche d'une femme n'est pas à l'abri.

Gnou mouton tout piti, gnou jou, T'apé boué d'leau nan la-riviè. Na mainm moment, gnou gros bitt loup Soti nan bois tou, pou li boué.

Les astérisques renvoient aux « Notes étymologiques » où nous apprenons que *bitt* vient de l'anglais « bit », bout, morceau ; et que *tou* signifie « itou » (aussi) et proviendrait du Poitou ou du Canada.

Chez La Fontaine, dont nous respectons l'orthographe originale :

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.

« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?

Dit cet animal plein de rage:

Tu seras châtié de ta témérité.

- Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté

Ne se mette pas en colère; Mais plutôt qu'elle considère Que je me vas désaltérant Dans le courant,

Plus de vingt pas au-dessous d'elle ;

Et que par conséquent, en aucune façon,

Je ne puis troubler sa boisson.

– Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

- Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

Reprit l'agneau ; je tette encor ma mère

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

- Je n'en ai point. - C'est donc quelqu'un des tiens ;

Car vous ne m'épargnez guère,

Vous, vos bergers et vos chiens.

On me l'a dit: il faut que je me venge. »

¹ « Itou » se trouve dans la bouche de paysans, chez Molière (*Dom Juan*) et dans l'expression familière, toujours utilisée, « et moi itou ».

Là-dessus, au fond des forêts Le loup l'emporte et puis le mange, Sans autre forme de procès.

Traduction créole de Sylvain :

```
« Moin, Mouché?
```

- « Lanné passé, moins pas té faitt! »
- « Ça vlé dit moin menti ? Si cé
- « Pas toué, cé papa toué, ossnon
- « Manman toué, espèç' vacabon ? »
- « Chef, moin sans manman, sans papa.
- « Coument ? » « Moin cé pititt bata. »
- « Ah! to vlé fait métié guiol-fò!
- « Gadé le ça, non! Ça p'encò
- « Fait dent, et pi, ç'a pe mété
- « Grand-moun' non faç'! » « Alà la-peinn
- « Qui pou moin jodi-là, Bon Gué!
- « Moin pas dit ou angnin, Mouché? »
- « Nan point Mouché, icitt ? » − « Padon,
- « Général » « To vini capon
- « Atò ; tann moin! » Là-mainm, li : Gnan¹!

« Te voilà devenu couard

À présent ; attends-moi ! » Aussitôt : (gnan !) Un coup de dent à l'agnelet, derrière la tête, Sur le côté, là où la chair est le plus tendre !

Retraduction française par Marie-Christine Hazaël-Massieux de cet extrait de la version offerte par Sylvain :

^{– «} Moi ? Monsieur, l'année passée, je n'étais pas né! »

^{- «} Cela veut dire que j'ai menti ? Si ce n'est toi, c'est ton père, ou bien ta mère, espèce de vagabond! »

^{- «} Chef, je suis sans mère, ni père... »

^{- «} Comment ? »

^{- «} Je suis enfant bâtard »

^{- «} Ah! tu veux faire le fort-en-gueule ? Voyez-moi donc cette tête! ça n'a pas encore fait ses dents, et ça tourne en dérision les gens d'âge! »

^{- «} Quel tourment est aujourd'hui le mien, ô mon Dieu !...

[«] Je ne vous ai rien dit, Monsieur... »

^{- «} Il n'y a pas de Monsieur ici! »

[«] Pardon, Général! » –

Aisément reconnaissables par son public, tant le « plaçage » et les enfants nés hors le concubinage sont fréquents, ces leçons morales ne perdent rien de leur universelle saveur et sagesse. « Loup ac Mouton » introduit une allusion à la bâtardise qui ne figurait pas dans l'original, ni même chez le Martiniquais Marbot : il est intéressant de lire comment l'allusion à la bâtardise a changé, devenue beaucoup plus locale, pour ainsi dire. Parlant leur langage, enjolivant les récits par des détails créoles, Sylvain sait se faire comprendre par les campagnards et d'autres auditeurs ou lecteurs qui ne sont pas nécessairement créolophones; il fait plus que traduire et si la morale reste identique de la fable de La Fontaine à celle en créole, à savoir l'abus du pouvoir, le texte cible est devenu plus imagé, plus animé, plus parlé. À côté des oralitures (proverbe : « C'est un œuf de dinde que le bougre a pondu »1, ou encore le moin sans manman, sans papa, sur quoi le loup l'interroge : comment ? Moin cè pititt bata; onomatopées: Gnan! Floup!; injures: Tonnè! Foutt'; expressions d'oraisons funèbres), le narrateur remplace la faune et la flore françaises par celles du pays. Ailleurs, le lecteur apprend les rudiments de la gastronomie haïtienne, le « gombo » étant la petite gousse pointue utilisée comme épaississant végétal dans la cuisine antillaise, les différents pois (rouges, de souche, d'Angole), de bananes et d'ignames, des coutumes comme le « Mardi Gras » (carnaval) et les rituels catholiques (« l'Angélus venait de sonner », p. 155).

La pauvre petite bête fit seulement : Bèê!

Tout de suite elle tomba raide morte.

Vous croyez que le loup en laissa un morceau ?

Il prit tout, chair et os.

Et (Floup!) l'avala, comme un gombo!

Dans « Parol caché nan bouch' fenm » ou « Les femmes et le secret » (p. 153-157). Ici coexistent le catholicisme et les rémanences africaines par l'évocation du carnaval, d'une part, et l'habitude de se rendre aux Angélus, de l'autre.